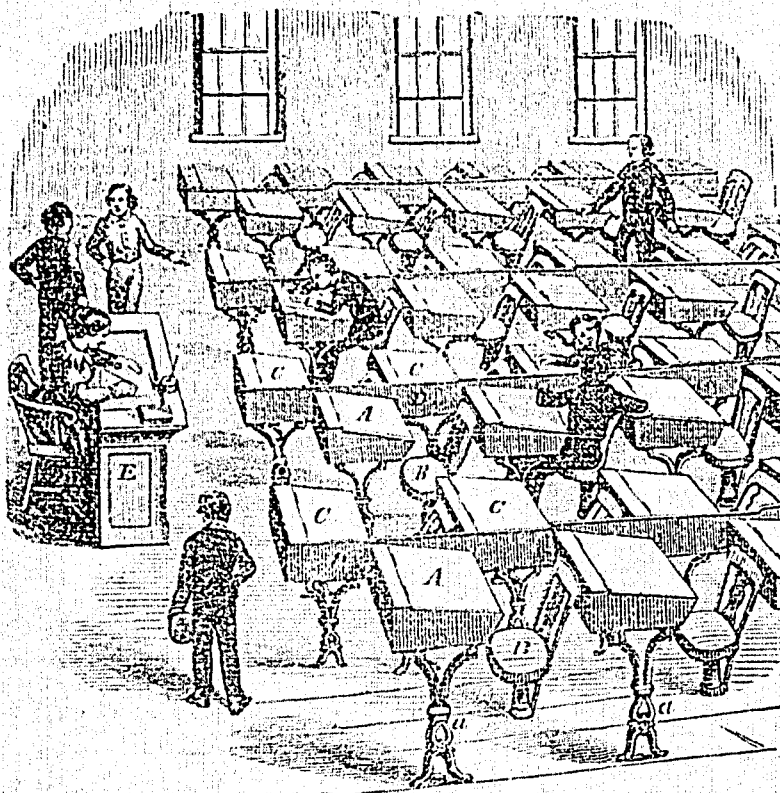


élève; ce qui est bien préférable, lorsque les moyens le permettent. Ces sièges sont de plus disposés en quinconce, un vide alternant avec un plein. Les élèves sont ainsi bien moins exposés à se parler, à jouer et à faire tous les petits tours, qui sont une si grande cause de trouble et d'indiscipline dans une école. Il y a une planche dans toute la longueur de l'école, qui sépare les rangées de pupitres; mais si cela offre l'avantage de permettre au maître ou aux élèves de passer entre les pupitres sans faire tomber ou déranger les cahiers et les livres qui se trouvent au bord, ce plan a cependant aussi l'inconvénient très grave de gêner les mouvements de l'élève pour l'écriture.



leur défaut, les *banes-pupitres* de la première gravure publiée, pourraient convenir aux écoles pauvres. Le coût de deux sièges fixes avec support en fer et un double pupitre, muni d'un encrier fixe, comme ceux des écoles normales est de six piastres. Il n'y a pas de doute que si la manufacture en était encouragée dans le Bas-Canada, ils pourraient se fabriquer à meilleur marché; et nous sommes certains que si des ouvriers habiles et ingénieux, comme ils s'en trouve assez souvent dans nos campagnes, entreprenaient de copier ces modèles en employant des matériaux moins dispendieux, ils parviendraient à faire quelque chose de bien satisfaisant et de beaucoup plus économique. Les sièges et pupitres des

Nous croyons que d'ici à longtemps les doubles pupitres, tels que celui du No. 2 de notre précédente livraison, suffiront parfaitement, et à

écoles normales de Montréal ont été fabriqués par M. William Allan, et ceux de l'école normale de Québec, par MM. Peters.

Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, Octobre et Novembre 1858.

NABDET: De l'administration des postes chez les Romains, 80 p. in-4.

VAREAU: Dictionnaire universel des contemporains, contenant la biographie de tous les hommes éminents de la France et des pays étrangers, grand in-8, à deux colonnes, 1804 pages, Hachette. Prix, 25 fr.

DEPLACES: Le canal de Suez, 244 p. in-1^{re}. Hachette. Prix, 1 fr.

JANIS: Histoire de la littérature dramatique, tomes 5e et 6e. L'ouvrage complet comprend 6 vols. Prix, 18 fr.

SCARD: Mémoires et correspondances publiés par M. Nisard, 330 p. in-18. Prix, 3 fr.

NOTENISSON: Tableau des progrès de la pensée humaine depuis Thalès jusqu'à Leibnitz, 256 p. in-8. 7 fr.

DORRECH: Voyage dans les solitudes américaines, voyage au Minnesota, 224 p. in-18. Prix, 1 fr.

LAMENNAIS: Correspondance, publiée par M. Forgues, 2 vols. in-8. Prix, 12 fr.

Londres, Octobre et Novembre 1858.

GROVE: A new history of France, 5 vols. in-8, Longman.

DYER: A new history of modern Europe, 4 vols. in-8, Murray.

HAZITT: British Columbia and Vancouver's Island, 250 p. in-12. Prix, 1s. 6d.

Québec, Novembre 1858.

RELATIONS DES JÉSUITES, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France—ouvrage publié sous les auspices du gouvernement canadien—trois gros volumes, grand in-8, à deux colonnes, Augustin Côté, éditeur-imprimeur.

Nous reproduisons, du *Courrier du Canada*, la notice suivante de cette importante publication, dont nous aurons plus d'une fois l'occasion de parler:

"Nous venons de voir, chez un ami, un exemplaire de la collection des *Relations des Jésuites*," éditée chez MM. Augustin Côté et Cie. Cette publication qui fera époque dans nos annales bibliographiques canadiennes, forme trois gros volumes in-huit.

"L'exécution de cette œuvre typographique, commencée avec l'année 1855, fait honneur à l'établissement de M. Augustin Côté. C'est un très grand travail, en regard aux conditions malheureuses dans lesquelles s'exécutent les œuvres de la publicité, dans un petit pays comme le nôtre. Nous ne devons pas omettre de rendre justice au travail et au dévouement de M. l'abbé Laverdière, bibliothécaire de l'Université Laval, qui, pendant trois années, a consacré des soins assidus à la correction des épreuves de ces trois énormes volumes, et cela dans l'unique but de rendre service à l'histoire de son pays.

"La réimpression de ces intéressantes *Relations* ne pouvait être entreprise qu'avec le concours de l'état: c'est en vertu d'un traité avec les autorités du pays, et pour le compte du gouvernement, que MM. Côté et Cie. ont exécuté cette entreprise. Comme il convient de donner à chacun la part qu'il a dans la chose, nous devons dire que c'est à l'honorable M. Chauveau que le pays doit l'idée de cette réimpression de ces mémoires importants, qui deviennent de plus en plus rares et dont plusieurs ont déjà disparu complètement du commerce de la librairie.

"Nous trouvons, en effet, dans le Journal de l'Assemblée Législative, session de 1854-55, séance du 2 octobre, la résolution et l'ordre suivants:

"Sur motion de l'honorable M. Chauveau, secondé par l'honorable M. Chabot, Résolu: Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de faire imprimer, en ses des documents mentionnés dans une adresse de cette Chambre, les documents qui ont été obtenus et extraits des archives publiques, à Paris et à Londres, et qui sont maintenant en manuscrit dans la bibliothèque du Parlement, ou dans la bibliothèque de la Société Littéraire et Historique de Québec, ou qu'on pourra se procurer par la suite, et qui paraîtront d'un intérêt suffisant au point de vue légal et historique; et aussi, de faire réimprimer ceux des ouvrages publiés dans les premiers temps de la colonie, qui peuvent être d'une grande valeur et sont devenus